



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

automobiles

Question écrite n° 112941

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur le projet de moteur thermique à hydrogène stocké mis au point par un scientifique français et destiné à représenter une alternative au moteur à essence, en prévision de la disparition des énergies fossiles. Compte tenu du fait qu'aucune piste n'est à négliger en matière de recherche sur les énergies alternatives, il lui demande si le projet de moteur à hydrogène non stocké a fait l'objet d'une étude sérieuse pour vérifier son intérêt à la fois économique et écologique.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est attaché à promouvoir la recherche dans le domaine des véhicules à hydrogène avec l'appui notamment de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et de l'IFP. Dans le cadre de l'appel d'offres 2006 du programme PAN-H qui vise à développer une filière industrielle de l'hydrogène et des piles à combustibles compatible avec les contraintes de l'usage automobile sur le long terme : l'ANR a retenu vingt-deux projets. Ces travaux de recherche sont importants pour tenter de surmonter les verrous techniques et financiers qui font que cette technologie n'est pas aujourd'hui encore une alternative commerciale à grande échelle. En effet, dans l'état actuel des technologies, l'hydrogène constitue une alternative au pétrole s'il est produit non pas à partir d'énergies fossiles mais par électrolyse de l'eau, ce qui entraîne des problèmes de disponibilité et de coût. De plus, il n'existe pas actuellement de mode de stockage performant de l'hydrogène à bord d'une voiture. Enfin, il est nécessaire d'augmenter la cylindrée des moteurs lorsque l'on passe de l'essence à l'hydrogène, ce qui peut conduire à dégrader le rendement énergétique. Par ailleurs, par l'intermédiaire des outils de politique industrielle mis en place depuis cinq ans par le Gouvernement, le développement de toutes les technologies alternatives à l'usage de l'énergie fossile a été fortement encouragé. C'est le cas de l'utilisation des biocarburants pour laquelle des objectifs ambitieux ont été fixés, du développement accéléré d'une filière « flex-fuel » dans l'automobile, ou de la recherche sur les technologies hybrides et électriques soutenue dans les pôles de compétitivité et par l'Agence pour l'innovation industrielle.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112941

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12880

Réponse publiée le : 3 avril 2007, page 3392